Zeitschrift: Naturwissenschaftlicher Anzeiger der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften

Herausgeber: Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften

Band: 4 (1820)

Heft: 3

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NATURWISSENSCHAFTLICHER ANZEIGER

der allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die gesammten Naturwissenschaften.

Den 1. Herbstmonat *No.* 3. 1820.

Extrait des registres de la Société Helvetique des Sciences naturelles, rassemblée à Genève le 25, 26, 27 & 28. Juillet 1820.

1. Séance. (Présens 100 membres ordinaires, 2 membres honoraires étrangers, le Conseil d'Etat, la venerable compagnie des Pasteurs, la société pour l'avancement des arts, la faculté de médecine et de chirurgie, MM. les Pharmaciens et environ une centaine de Citoyens de Genève).

Le premier Syndic, Mr. Schmidtmeyer, ayant demandé la parole pour ouverture de la séance, rapelle dans un discours éloquent les avantages politiques et litteraires, qui doivent resulter de la reunion des hommes instruits, que renferme l'Helvétie et présage un avenir heureux à la société qui se rassemble à Genève sous de pareils auspices.

Mr. *Pictet*, Président de la société lui succède et exprime les sentimens que lui inspire la vue de ses chers Confédérés avec non moins de force et de chaleur. Il reconnait dans l'influence de l'histoire naturelle et dans l'amitié, qui unit les citoyens des divers Cantons, les deux puissances, auxquelles on est redevable de la création et de l'entretien de la société. Il rappelle au souvenir des membres la fondation de la société à Mornex (1815) deplore la perte d'un de nos collegues Mr. *Fisch* de Herisau, de Sir *Joseph Banks*, associé honoraire, et surtout celle de notre célébre et respectable compatriote Mr. *Jurine*, dont il depeint les vertus et les talens; un fils unique, sans suivre la même carrière, est l'heritier de son merite et un de ses petit-fils, présent à la séance marchera sans doute sur ses traces. Après avoir énumeré les pertes, qu'a souffert la société, Mr. le Président donne un exposé de ses progrès et de ses acquisitions. Le nombre des membres ordinaires monte à 300, celui des associés honoraires étrangers à 58. D'interessans travaux, des liaisons amicales sont le fruit de nos reunions fraternelles, et plusieurs savans leur ont fait hommage de leurs écrits; enfin le zèle scientifique se propage rapidement et les établissemens publics, qui viennent de s'élever à Genève *) dans les dernières années en sont une preuve. (L'impression de ce discours decretée à l'unanimité, est deja éxecutée). Mr. le Président annonce que le Conseil d'Etat du louable Canton de Genève, pour donner à la société un témoignage de sa sollicitude a voté la somme de L. 400 de Suisse pour être mise à sa disposition.

Après la lecture de quelques lettres adressées à la société

Mr. le Dr. *Zollikofer* de St. Gall, lit une notice biographique sur Mr. Fisch, nôtre defunt collegue; Mr. le Prof *Prevost*, sur Mr. Benedict *Prevost*, mort 1819 à Montauban. Ces notices sont suivies de la lecture des extraits du procès verbal des séances, tenues à St. Gall l'année passée, de ceux des sociétés cantonnales de Berne, de Lausanne, de St. Gall et de Genève.

2. Séance. Rapport de la Commission, nommée à St. Gall pour examiner les mémoires envoyés en reponse à la question de prix proposée à Zuric (1817) „*s'il est vrai, que les hautes Alpes de la Suisse soyent devenues plus âpres et plus froides, depuis une série d'années.*“

*) Nous en parlerons à la fin de cet extrait.
Le Redacteur.